

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 4 juillet 2019,

### **L'EPA Sénart inaugure une nouvelle passerelle au-dessus de l'autoroute A5, entre le Carré Sénart et la gare RER D de Lieuxaint-Moissy**

*Vendredi 5 juillet à 11h15, Gilles Battail, Conseiller régional d'Ile-de-France (représentant Valérie Péresse, Présidente du Conseil régional), Michel Bisson, Président de l'agglomération Grand Paris Sud et Maire de Lieusaint, Marie-Line Pichery, Présidente du Conseil d'administration de l'EPA Sénart, et Aude Debreil, Directrice générale de l'EPA Sénart, inaugurent un nouvel ouvrage d'art franchissant l'autoroute A5 : une passerelle destinée aux piétons et aux cyclistes, intégrée à une voie cyclable de 2,4 Km aménagée par l'EPA Sénart pour relier le Carré Sénart et la gare RER de Lieusaint-Moissy.*



L'ouvrage enjambe l'autoroute A5a : large de 4m et long de 100m, il permet de relier facilement, directement et en toute sécurité le Carré Sénart, au niveau de l'éolienne, et la gare RER D de Lieusaint-Moissy. La nouvelle voie cyclable, connectée aux autres liaisons douces du secteur (D50, D402, Allée-Royale notamment) dessert aussi les parcs d'activités du Levant et Université-Gare, ainsi que le campus universitaire de Sénart.

#### **Le développement durable au centre des projets portés par l'EPA Sénart**

Fidèle aux valeurs qui guident son développement, Sénart, territoire de Grand Paris Sud, a pensé cet aménagement avec l'objectif de faciliter la mobilité de l'ensemble des usagers, tout en leur permettant de privilégier des modes de déplacement éco-responsables.

Pour Aude Debreil, Directrice générale de l'EPA Sénart : « *Cette inauguration est un moment fort pour l'EPA Sénart : en réalisant cet ouvrage d'art, remarquable par sa conception, nous confirmons notre engagement pour le développement durable et équilibré de notre territoire. Au-delà de cette seule passerelle, la nouvelle liaison cyclable et piétonne vient apporter un*

*avantage certain aux salariés, étudiants et usagers de ce secteur, en leur proposant un chemin sécurisé, direct et agréable. En portant ces aménagements, l'EPA Sénart poursuit en effet un double objectif : simplifier le quotidien des Sénartais tout en préservant leur cadre de vie.»*

## **Une performance architecturale majeure pour un aménagement structurant**

Dessiné par l'architecte Stéphane Mikaelian, l'ouvrage a été voulu le plus linéaire possible, pour s'intégrer au mieux à son environnement. La nouvelle passerelle comporte deux travées d'environ 50 mètres, constituées par une structure métallique réunissant deux poutres en appui sur une pile en béton implantée dans le terre-plein central de l'autoroute. La pose du tablier avait constitué une étape particulièrement spectaculaire du chantier : assemblée sur le côté de l'autoroute, la passerelle avait été poussée centimètre par centimètre au-dessus des voies, puis mise en place sur la pile centrale. Une véritable prouesse technique réalisée en 5 nuits, entre le 7 et le 11 août 2017.

D'un montant de 4 781 505 €, les travaux de la passerelle et de la liaison douce, réalisés par l'EPA Sénart entre janvier 2017 et juin 2018, ont été financés à hauteur de 2 301 600 € par le Conseil régional d'Île-de-France. Outre Mikaelian Architectes, les entreprises, EGIS Villes & Transports, COLAS IdFN Génie Civil, et Berthold ont participé à la conception et à la construction de la passerelle sur l'A5 avec le soutien de la société APRR, partenaire du projet. Les travaux de la liaison douce ont été suivis et réalisés par BEA Bureau d'études, EUROVIA et SPIE.

### **À propos de l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart :**

Sénart, territoire de Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 124 000 habitants, 5 700 entreprises et 41 000 emplois. Chaque année, Sénart génère la création de plus de 1 000 emplois et la construction d'environ 1 000 logements.

L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'Opération d'Intérêt National de Sénart, au sein de l'agglomération de Grand Paris Sud. Il participe ainsi activement à la production de logements en Île-de-France et à son attractivité économique.

*Pour en savoir plus : [www.epa-senart.fr](http://www.epa-senart.fr)*

### **Contacts Presse :**

**Galivel & Associés** – Carol Galivel • Valentin Eynac • Sébastien Matar  
21-23, rue Klock – 92110 Clichy  
Tél : 01 41 05 02 02 // Fax : 01 41 05 02 03  
[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) // [www.galivel.com](http://www.galivel.com)

**EPA Sénart** – Agnès Ramillon, Directrice générale adjointe au développement  
01 64 10 15 15

